

Les systèmes d'information à l'heure d'Internet - Enjeux vus d'Europe -

L'émergence des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) transforme à la fois les activités humaines et l'organisation de la société. Nous employons quotidiennement pour communiquer des outils, tels que le téléphone, le courrier électronique, la télévision numérique, le WEB, les puces RFID, les GSM, ...etc. Ces outils (et leurs terminaux), sont les indices visibles de la mutation de la société liée à l'ère de l'immatériel. Ses effets se font sentir à l'échelle de la planète comme à l'échelle locale. Cette mutation s'inscrit dans des processus systémiques entre technologie et société : d'un côté le déploiement d'infrastructures de techniques, de normes ; de l'autre des besoins sociaux (construction de son identité, besoin communicationnels...) en évolution permettent aux utilisateurs de s'approprier des usages de ces outils. Les uns et les autres interagissent dans un processus itératif permanent, entraînant dans la foulée une évolution des modes de gouvernance et du droit.

Pour donner une image de l'état de ces processus et de leurs enjeux en Europe, il nous faut mettre en évidence les controverses qui animent le débat sur les opportunités offertes par les TIC pour le développement humain.

Nous présenterons dans la première partie de cet article, un état de l'émergence des TIC et de leurs effets en Europe. Si les niveaux d'équipements, les infrastructures et les usages des TIC en Europe correspondent globalement à ceux des pays développés, il faut néanmoins prendre en compte les disparités économiques sociales, culturelles et historiques, reflétées par la fracture numérique.

Dans la seconde partie, nous tentons de mettre en perspective comment la numérisation de l'information et l'émergence des réseaux transforment à la fois notre rapport à la connaissance, l'identité de l'individu dans la société, les cultures et les formes d'action collective. Ces enjeux sous tendent la question qu'il est convenu d'appeler « l'appropriation des TIC par tous ». Celle-ci recouvre à la fois les démarches d'alphabétisation (literacy) et d'acculturation technique et aux réseaux. Elles s'inscrivent de fait dans une perspective d'éducation populaire renouvelée qui envisage les techniques d'un point de vue politique.

Le présent travail, proposé en vue de préparer l'atelier « Les systèmes d'information à l'heure d'Internet » du Forum Europe Chine, assume d'être à la fois partiel et engagé. Cet article privilégie de fait le point de vue d'acteurs de la société civile, et notamment de mouvements sociaux engagés dans les controverses présentées. Aussi nous ne prétendons pas présenter un état des lieux objectif et complet sur un sujet aux frontières relativement floues. Nous attendrons donc des participants à l'atelier qu'ils le complètent chacun à leur manière et mettent en discussion les points abordés comme ceux qui sont omis. De plus, l'Europe dont nous parlons est une Europe à géométrie variable. Même lorsqu'elle est considérée d'un point de vue politique (l'Europe des 27) l'histoire récente de sa formation nous oblige à prendre avec précaution les discours d'ordre général.

1. Comment l'émergence des TIC se traduit-elle en Europe ?

1.1 L'accès des européens à Internet

Les technologies de l'information et de la communication sont progressivement mises à la portée du grand public en Europe au cours des dix dernières années. Au premier trimestre 2006, 47% des particuliers dans l'UE25 utilisaient internet régulièrement, c'est-à-dire au moins une fois par semaine, que ce soit à la maison ou dans un autre lieu. 52% des ménages¹ disposaient d'un accès à internet au premier trimestre 2006, comparé à 48% au premier trimestre 2005, et 32% avaient une connexion à large bande, comparé à 23% en 2005. Début 2006, 94% des entreprises² comptant au moins 10 salariés avaient un accès à internet (91% au début 2005), et 75% une connexion à large bande (63% en 2005)⁽¹⁾. Le fossé subsiste néanmoins entre les utilisateurs et les non utilisateurs des TIC. Les disparités dans l'usage des TIC sont corrélées à des indicateurs géographiques et sociodémographiques.

¹ Utilisation d'internet dans l'UE25 – Eurostat 146/2006 - 10 novembre 2006

Sur le plan géographique, les différences sont marquées entre les pays et entre les zones rurales et urbaines au sein d'un même pays. Les différences entre pays sont importantes. Les pourcentages de ménages ayant une connexion à large bande en 2006 étaient les plus élevés aux Pays-Bas (66%), au Danemark (63%), en Finlande (53%) et en Suède (51%) et les plus faibles en Grèce (4%), en Slovaquie (11%), à Chypre (12%) et en Irlande (13%).

En croisant la comparaison avec le degré d'urbanisation de la zone où vit l'individu concerné, on constate que le taux de pénétration des ordinateurs et de l'Internet reste moindre dans les zones rurales et faiblement peuplées de l'UE. Selon les études datant de janvier 2005, la couverture ADSL constatée en zone rurale concerne environ 62% des ménages pour près de 80% en milieu urbain. Dans ces zones, seulement 8% environ des ménages sont abonnés à la bande large alors que le taux moyen dans les zones urbaines est de 18%. (2)

En considérant les catégories sociodémographiques, la pénétration d'Internet dans les principaux sous-groupes sociodémographiques varie selon l'occupation, l'éducation, l'âge et le genre. Ces variations correspondent à des différences d'utilisation selon une tendance similaire à celle rencontrée pour les autres équipements de communication. Toutefois, dans le cas d'Internet, les écarts sont plus marqués entre les groupes utilisateurs intensifs et ceux qui le sont le moins (3):

- Les cadres (81%) et les étudiants (79%) sont les grands utilisateurs d'Internet tandis que les personnes aux foyer (25%) et les retraités (12%) s'avèrent en être les moins demandeurs.
- Parmi les personnes ayant bénéficié d'un haut niveau d'éducation 66% font appel à la "toile" alors que ce n'est le cas que de 14% de celles ayant un faible niveau d'éducation.
- Un écart considérable sépare également les jeunes de 15-24 ans et les personnes âgées de 55 ans et plus avec des taux d'utilisation respectifs de 69% et 17%.
- L'écart est moins spectaculaire mais néanmoins sensible entre les hommes (51% d'utilisateurs) et les femmes (43%).

La différence d'usage des TIC semble avant tout une question d'âge et de niveau d'instruction, le genre (hommes / femmes) ne jouant ici un rôle moindre. La présence d'enfants dans le ménage est un facteur déterminant : la proportion de ménages possédant un ordinateur personnel à domicile est, en effet, plus élevée de 50% parmi ceux qui ont des enfants comparé à ceux qui n'en ont pas. Il en va de même pour la connexion Internet et le haut débit à domicile.

Les petites entreprises tendent à rattraper les grandes en termes d'accès Internet, mais le phénomène s'explique essentiellement par un taux de pénétration proche de la saturation parmi ces dernières. Bien que les taux d'utilisation des TIC soient en progression dans toutes les catégories de la société, le fossé ne se comble pas aussi vite qu'on pourrait le souhaiter.

1.2 Les politiques publiques européenne pour la société de l'information (recherche, industrie, éducation, santé, coopération, ...)

En mars 2000, les chefs d'État et de gouvernement de l'Union européenne, en se proposant de faire de la société de l'information l'un des objectifs de la stratégie dites « de Lisbonne »(4), ont donné un élan politique qui s'est traduit par un ensemble d'initiatives lancées par la Commission Européenne.

Les programmes cadre e-europe 2002 et 2005, i2010, promeuvent une accélération du déploiement d'un accès haut débit sécurisé à l'Internet, considéré comme levier de l'accroissement de la productivité économique et de l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services au profit de l'ensemble des citoyens européens (5). Ils incluent un objectif transversal d'accès pour tous afin de lutter contre l'exclusion

2 Comblent le fossé existant en ce qui concerne la large bande 20.3.2006 COM(2006) 129 final

3 Statistiques en bref — Industrie, commerce et services/Population et conditions sociales/Science et technologie —38/2005
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-NP-05-038/FR/KS-NP-05-038-FR.PDF

4 Les objectifs fixés à Lisbonne – croissance plus soutenue, davantage d'emplois mieux qualifiés et cohésion sociale accrue – étaient ambitieux et, pour les atteindre, il a été établi que les technologies de l'information et des communications (TIC) avaient un rôle capital à jouer.

5 Comblent le fossé existant en ce qui concerne la large bande (COMMUNICATION DE LA COMMISSION)
http://ec.europa.eu/information_society/eeurope/i2010/docs/digital_divide/communication/com_bridging_bb_gap_2006_fr.pdf

sociale, qu'elle soit liée à des besoins particuliers, à un handicap, à l'âge ou la maladie. En 2005, les domaines prioritaires définis sont le haut débit, l'administration en ligne et la culture numérique⁽⁶⁾.

Ces politiques privilégient la coopération entre le secteur public et privé, le soutien à la constitution de réseaux européens et l'échange d'expériences entre des pays et des régions, l'évaluation des performances. La Commission Européenne a pour se faire augmenté les budget consacrés aux TIC dans le septième programme-cadre de recherche et de développement (7^{ème} PCRD) et dans le programme pour la compétitivité et l'innovation (CIP)⁽⁷⁾.

La « Société de l'Information » est aussi un point focale des autres programmes européens, tels les fonds structurels pour le développement rural, pour la recherche, pour la coopération internationale, pour l'éducation et l'enseignement...etc. Ils ont pendant un temps intégré les TIC comme instrument pour démultiplier les effets des différentes initiatives. Cette approche reste néanmoins essentiellement instrumentale et limitée à la mise en place de dispositifs de communication publique sans aucune exploitation des possibilités offertes par les TIC pour mobiliser les citoyens dans une démarche participative.

D'une manière générale, les pouvoirs publics européens associent la « fracture numérique » au manque d'infrastructure ou d'accès, à l'absence d'incitations à l'utilisation des TIC et à l'insuffisance des connaissances et compétences informatiques requises pour tirer profit d'un usage des TIC.

Dés lors, les politiques mises en place affichent essentiellement une visée de promotion et de développement des technologies et manquent d'une vision claire (et d'une prise en compte) des changements sociétaux qu'elle implique. Les programmes e-europe 2002 et 2005, i2010 raisonnent en terme de déploiement d'infrastructures (Haut débit) et de services dans les domaines de l'administration électronique (e-gouvernement), de la télésanté, du E-learning, du commerce électronique, et pour faire bonne figure, de l'inclusion numérique qui se résume à la question de l'accessibilité. L'objectif prioritaire de « culture numérique » ne se traduit par aucune mesure concrète.

L'alphabétisation numérique ignore les dimensions politiques du changement porté par les TIC. Et alors qu'un B. Stiegler préconise la révolution des « industries de l'esprit », le dernier rapport annuel i2010⁽⁸⁾ se contente de mentionner quelques « nouveaux problèmes, notamment en ce qui concerne la responsabilité juridique de la distribution de contenu, la réutilisation du matériel protégé par droits d'auteur et le respect de la vie privée » et ne prend pas en compte l'émergence des pratiques collaboratives et l'usage massif des logiciels libres.

2. Les enjeux et les controverses

Si les technologies de l'information et de la communication transforment profondément nos sociétés, l'analyse des usages et des pratiques liées à ces outils montre que ceux-ci reproduisent les inégalités économiques, politiques, et culturelles. Les citoyens européens ne sont pas égaux devant l'accès, et bien moins encore lorsqu'il s'agit de participer de manière active aux nouveaux canaux de communication et d'action collective.

Quel écart y a-t-il entre ce qu'indiquent les chiffres de pénétration et de connexions rappelés dans la première partie de ce document, et la transformation des relations sociales dans nos sociétés libérales ? Pour répondre cette question, il est nécessaire de mettre en lumière les enjeux des politiques publiques et de la situation de l'inclusion numérique qui font ou devront faire l'objet de débats au sein de la société européenne. Trois domaines d'action nous apparaissent déterminants pour orienter le développement d'une société européenne plus équitable et inclusive au regard des problématiques liées à l'information.

Conclusion (Bruxelles, le 20.3.2006)

⁶ i2010 – Rapport annuel 2007 sur la société de l'information Bruxelles, le 30.3.2007 COM(2007) 146 final

⁷ Le 7^{ème} PCRD propose d'allouer 1 800 Mio EUR par an aux TIC. Le programme de soutien politique du CIP propose 800 Mio EUR pour la période 2007 à 2013 dans le but d'encourager l'adoption et l'utilisation des TIC.

⁸ i2010 – Rapport annuel 2007 sur la société de l'information - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Bruxelles, le 30.3.2007 COM(2007) 146 final {SEC(2007) 395} {Volumes 1, 2, 3}

A - Le premier d'entre eux concerne la **production et la circulation de la connaissance**.

Si la connaissance est un élément clé du processus de notre subjectivation et de notre rapport au monde, elle est aussi produite, elle circule, et elle est utilisée dans de multiples canaux marqués par des processus techniques, politiques, économiques dont il faut comprendre la force, les résistances, et les avancées (⁹).

Aujourd'hui deux approches se font face, tout en se mêlant. L'une consiste à vouloir contrôler et commercialiser le cas échéant les connaissances, l'autre considère la connaissance comme un bien commun de l'humanité.

Depuis de nombreuses années, des groupes très nombreux produisent et manient une connaissance ouverte, disponible, mise en mémoire de manière à être facilement appropriée par tous. Appuyés sur le droit d'auteur qui consacre l'existence d'un domaine public, c'est le mouvement du logiciel libre, des archives ouvertes, des revues scientifiques en libre accès, des licences de libre circulation des contenus (Creative Commons, Art libre...)... Bref de tous ceux qui défendent une propriété intellectuelle respectueuse du travail des créateurs, mais qui n'enferme pas les connaissances derrière de nombreux péages. Parmi les chercheurs, un mouvement remet en cause des modes de construction des sciences, et vise à élaborer la recherche à partir des besoins profonds de communautés, plutôt qu'à partir des seuls besoins d'un marché globalisé et massifié. Le mouvement des médias alternatifs défend un usage stratégique de l'information par les organisations de base. De multiples expériences existent en Europe dans ce domaine.

Cette controverse au sujet de la production et de la diffusion de la connaissance est une des lignes de force du débat politique Européen et plus largement à l'échelle mondiale. Elle trouve un écho dans l'appel à l'accès universel au droits à la communication (CRIS Campaign). L'un des enjeux est la préservation de l'équilibre entre le statut de biens communs de la connaissance et la possibilité de son exploitation marchande.

Le statut de la recherche est central dans ce débat : quel accès aux données et aux résultats de la recherche ? Comment faire émerger de nouveaux modèles économiques permettant de conserver aux recherches qui touchent aux intérêts collectifs de l'humanité (santé en particulier) leur caractère de bien public ? Comment faciliter et reconnaître les apports scientifiques des chercheurs du Sud et empêcher la captation des élites scientifiques par le Nord ? Comment encourager les savoirs populaires et l'innovation ascendante ?, quelle réforme du régime des brevets pour empêcher le pillage des connaissances ancestrales des peuples indigènes ? Comment assurer la pérennité d'un enseignement universitaire pluriculturel, ouvert et accessible... ?⁽¹⁰⁾ Les acteurs qui contribuent à l'appropriation des TIC partagent en cela le souci de nombreux autres secteurs de la société : s'assurer que les retombées techniques poursuivent des objectifs répondant aux besoins fondamentaux de l'humanité.

B/ **L'identité personnelle** et son devenir, est une seconde question qui doit être placée au centre du débat public aujourd'hui. L'effacement de la frontière entre le public et le privé, entre ce que l'on donne à voir et l'intime, n'est plus de la science-fiction mais un enjeu de société d'ordre anthropologique.

Nos manières d'appréhender le monde, de nous connecter et d'interagir avec les autres, d'organiser notre pensée, d'acquérir des connaissances sont en train de se transformer très profondément. Nous pouvons nous construire ou adhérer à un nombre croissant de communautés d'appartenance, plus ou moins larges, dans lesquelles nous investissons du temps et de l'énergie, pour construire notre capital social.

Mais dans le même temps, les données personnelles, numérisées, collectées, archivées, sont devenues l'objet d'une marchandisation croissante. Au fur et à mesure que les services qui se développent, notamment sur le Web, vivent de la publicité et non plus d'un accès payant, ces données prennent une valeur exponentielles : la publicité doit pouvoir être toujours plus ciblée, personnalisées, adaptée à l'utilisateur. Le Web 2.0 symbolise cette offre ambivalente de service personnel. Pour accéder à ces services et entrer dans les réseaux sociaux, chacun doit partager un peu voir beaucoup d'éléments de son identité (mon travail, mes goûts, mes lectures, mes contacts...). Nombre de ces informations permettront, à plus ou moins brève échéance, de faire

⁹ Parmi d'autres, l'ouvrage « Le document à la lumière du numérique - Roger T. Pédaque, 2006, propose une analyse très fine de ces processus.

¹⁰ Voir à ce sujet l'appel pour le FSM scientifique dont ces éléments sont inspirés. <http://fsm-science.org>

entrer l'utilisateur dans un flux commercial et éventuellement dans un système de contrôle policier global.

Doit-on comme le propose le PDG de Google⁽¹¹⁾ se contenter de processus d'autorégulation collectifs à l'échelle mondiale ? Doit-on au contraire imaginer une forme de régulation dans laquelle les pouvoirs publics (locaux, nationaux, supranationaux) aient leur mot à dire ? Cette dimension de l'émergence des technologies et de l'organisation de la société en réseau nous oblige à nous interroger sur le devenir de nos processus d'individuation, d'éducation et d'acculturation.

C/ Le domaine de **l'organisation collective et de la participation** est porteur d'un troisième type d'enjeux : il s'agit de rendre les groupes, les organisations, les communautés engagés dans une action de transformation de la société, capables de tirer profit des opportunités offertes par les technologies et l'organisation en réseaux.

Les formats et les modes d'organisation des activités humaines collectives sont refaçonnés au contact des TIC. Les outils collaboratifs renouvellent l'idée que l'on se faisait du partage des tâches, et de l'organisation collective pour l'action. Mais ce mouvement de notre société fait aussi courir le risque d'une fragmentation de l'activité humaine qui peut par exemple se traduire par une extrême précarisation dans le monde du travail.

Si l'organisation de l'action collective est transformée, elle même a des effets sur les systèmes de communication dans leur ensemble. Les phénomènes d'innovations ascendantes⁽¹²⁾ montrent que l'utilisateur peut devenir acteur et contrôler avec d'autres les systèmes de communication. La maturation du mouvement des logiciels libres en mouvement de culture libre (free culture¹³) illustre ce phénomène de politisation des technologies.

Dans le champ politique, nous sommes confronté à la difficulté d'inventer d'autres modalités de décision et d'action communes. Cela est vrai à l'échelle européenne comme à l'échelle locale ou globale. Ce n'est pas tout à fait par hasard que le premier sommet de l'ONU qui aura invité les acteurs de la société civile à former un collège propre pour participer à ses débats ait été le SMSI⁽¹⁴⁾. L'un des enjeux y était de tenter de renouveler les modalités de gouvernance mondiale dans le domaine d'Internet. Des formes de démocratie participative émergent et font l'expérimentation des outils numériques, des médias, des outils de visualisation, des outils sémantiques, etc. Les outils collaboratifs sont utilisés par les acteurs sociaux pour interpréter et analyser les événements selon leurs points de vue, s'articuler entre eux, délibérer. Dès lors, il est nécessaire de renouveler la réflexion et de promouvoir des pratiques de médiations qui s'attachent à renforcer la puissance sociale des personnes et des organisations où s'entremêlent l'humain et le numérique.

En conclusion, si il est évident que ces controverses sont partis liées entre elles, il faut rappeler qu'elles s'inscrivent dans un contexte qui dépasse la seule géographie de l'Europe. C'est pourquoi, les acteurs sociaux et citoyens, avec ceux des autres continents, doivent faire le choix des espaces à investir pour débattre de ces questions et modifier les rapports de force. Ce mouvement ne peut se produire à l'échelle du monde qu'à condition d'être cohérent avec l'expérience locale du changement social.

Toutes ces questions pourront être parmi d'autres, mises en débat et faire l'objet de discussion au sein de l'atelier « Les systèmes d'information à l'heure d'Internet ».

Frédéric Sultan
VECAM,
Le 20 septembre 2007.

¹¹ Protégeons l'internaute, par Eric Schmidt <http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3232,36-956561,0.html>

¹² « L'utilisateur « interprète » à sa manière les technologies à sa disposition mais il les réinvente aussi et participe ainsi à leur conception. » Interview de Dominique Cardon : De l'innovation ascendante Par Hubert Guillaud le 1/06/2005 - Dans: [Innovation, R&D, Coopération, Usages, Interviews](http://www.internetactu.net/?p=5995) <http://www.internetactu.net/?p=5995>

¹³ [Free Culture, how big media uses technology and the law to lock down culture and control creativity](http://www.internetactu.net/?p=5995), Laurence Lessig, Editions The Penguin Press, 2004;

¹⁴ SMSI : Sommet Mondial de la Société de l'Information

Biblio-webographie

Les bases de données des statistiques sur la société de l'information : Site web EUROSTAT : Statistiques en bref — Industrie, commerce et services/Population et conditions sociales/Science et technologie —38/2005
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-NP-05-038/FR/KS-NP-05-038-FR.PDF

COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS
Comblant le fossé existant en ce qui concerne la large bande - [Conclusion \(Bruxelles, le 20.3.2006\)](#)
http://ec.europa.eu/information_society/eeurope/i2010/docs/digital_divide/communication/com_bridging_bb_gap_2006_fr.pdf

Etude sur les communications électroniques auprès des ménages (Terrain Décembre 2005 – Janvier 2006 Publication Juillet 2006) commandité par la Direction générale SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET MÉDIAS et coordonné par la Direction générale COMMUNICATION.
http://ec.europa.eu/information_society/policy/ecom/doc/info_centre/studies_ext_consult/ecom_household_study/eb_jul06_main_report_fr.pdf

« Whose Summit? Whose Information Society? » (Un Sommet pour qui? Une société de l'information pour qui?) – Une étude sur l'expérience des pays en développement et de la société civile au Sommet mondial sur la société de l'information – David Souter - Publication [Association for Progressive Communications \(APC\)](#)
<http://blogue.apc.org/fr/index.shtml?x=5203928>

PROGRAMME D'APPUI STRATÉGIQUE EN MATIÈRE DE TIC- PROGRAMME DE TRAVAIL 2007 (PROGRAMME-CADRE POUR L'INNOVATION ET LA COMPÉTITIVITÉ)
http://ec.europa.eu/information_society/activities/ict_psp/library/ref_docs/docs/cip_ictpsp_wp_fr.pdf

« i2010 – Une société de l'information pour la croissance et l'emploi » - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU CONSEIL, AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Bruxelles, le 1.6.2005 COM(2005) 229 final {SEC(2005) 717}

i2010 – Rapport annuel 2007 sur la société de l'information - COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Bruxelles, le 30.3.2007 COM(2007) 146 final {SEC(2007) 395} {Volumes 1, 2, 3}
http://ec.europa.eu/information_society/eeurope/i2010/index_en.htm
http://ec.europa.eu/information_society/eeurope/i2010/docs/annual_report/2007/country_factsheets/2007_factsheet_fr.pdf

Enjeux de mots – Word Matters - Ouvrage collectif de référence quadrilingue (Français, Anglais, Portuguais, Espagnol), 656 pages. 21 x 26 cm ISBN :2-915825-03-3 novembre 2005 - – C et F Editions (<http://www.cfeditions.com>)

Le document à la lumière du numérique - Roger T. Pédaque - ISBN 2-915825-04-1- septembre 2006 – C.et.F.Editions (<http://www.cfeditions.com>)

Global Information Society Watch 2007 report – [Association for Progressive Communications \(APC\)](#) and [Third World Institute \(ITeM\)](#) : <http://www.globaliswatch.org/>

Utilisation d'internet dans l'UE25 - 2006
http://epp.eurostat.ec.europa.eu/pls/portal/docs/PAGE/PGP_PRD_CAT_PREREL/PGE_CAT_PREREL_YEAR_2006/PGE_CAT_PREREL_YEAR_2006_MONTH_11/4-10112006-FR-AP.PDF



This Work is licensed under a [Creative Commons Attribution-ShareAlike 2.0 France License](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/).